

Ce document est un résumé des protections de votre régime d'assurance collective de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement de la FNEEQ (A EF).

Il a été conçu pour faciliter vos choix lors de l'adhésion et comporte les éléments consultés le plus fréquemment par les personnes assurées.

Pour une description complète du régime et pour connaître les exclusions et réductions applicables, vous pouvez consulter le contrat disponible en vous inscrivant à l'Espace client.

Régime d'assurance collective

1 2025

Contrat 001011



Admissibilité

Pour être51

Ce tableau décrit brièvement les protections qui sont incluses dans votre garantie d'assurance maladie. Pour une description complète de la garantie d'assurance maladie et pour connaître les exclusions et réductions applicables, vous pouvez consulter le contrat disponible sur le site Internet de Beneva.

Pour être admissibles, les frais doivent être raisonnables, justifiés par la gravité du cas, la pratique courante de la médecine et les tarifs usuels de la région.

Assurance maladie

Les soins, services ou fournitures suivis d'un astérisque (*) nécessitent une ordonnance médicale.

À moins d'indication contraire, le montant indiqué, s'il y a lieu, est le montant maximum pouvant être remboursé par personne assurée.

Franchise annuelle	Aucune	
Frais remboursés à 100 %		
Hospitalisation	Chambre à deux lits	
Soins prolongés	Chambre à deux lits, maximum de 180 jours par année civile	
Assurance voyage	Option 60 jours Durée de protection de 60 jours (60 premiers jours d'un voyage) Ce choix est irrévocable	Option 182 jours Durée de protection de 182 jours A11 I78e a
